



EDITO

Sommaire

EDITO 1

ACTUALITÉS FNE 2

À six mois des élections européennes, les français sont dans le flou – FNE 07/12/23 2

Irrigation et pesticides : quand les pollueurs et les préleveurs refusent de payer – FNE 07/12/2023 2

Engagés pour la nature : une initiative pour valoriser l'engagement des acteurs territoriaux – FNE 08/12/2023 3

FAUNE & FLORE DE SOLOGNE 6

Synthèse 2023 - espèces patrimoniales 6

ANIMATION 8

Participation au défi déchets 8

Bilan de l'année 2023 en chiffres & temps fort 9

Article sur le repérage brame 9

VIE DE L' ASSOCIATION 11

Jardiner pour sauver la biodiversité 18

Les concours du salon 12

Bilan Com° et temps forts 12

Bientôt les 40 ans 13

Rebonjour Lucie 14

Une animatrice en devenir ! 14

Merci Clara 14

Jamais 2 sans 3 ! 15

Mot de la fin 15

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

Pour ce dernier édit de l'année 2023, je voulais terminer en installant une note positive, mais il est difficile d'afficher un choix, une posture car l'écriture est forcément reliée. Comme dans la nature, tout est relié à des voix, à des jeux, à la vie et évidemment aux autres. Et dès qu'ils sont écrits, les dires sont actés et prennent d'un coup une grande assurance, alors qu'ils ne sont que posés délicatement et prêts à s'envoler et à se renouveler vers une autre vérité affirmée tout autant, mais différente.

Faut-il être optimistes, confiants, déprimés, désarmés ou déstabilisés ?

A l'approche des Fêtes se créent des moments de réassurance symbolique, en tout cas pour les membres des classes moyennes dont je suis... Un retour aux valeurs sûres se réveille.

Bref la figure repoussoir de bobo ou de beauf me guette !

Mais l'écologie est salvatrice, elle nous sort du lot, elle est une quête sans fin pour « fonder en nature » le sens fragile de chaque individu.

Nous sommes compliqués, contradictoires, ambivalents et ça rend la vie intéressante, gaie, triste, épuisante et galvanisante. Nous baignons dans la concurrence mais aussi dans la reconnaissance.

Se cataloguer en optimiste ou pessimiste reste ainsi impossible car trop fugitivement installé d'un côté ou de l'autre.

Alors regardons objectivement une version déprimée pessimiste

En vrac, les conventions COP se succèdent et se concluent par un vide sidéral quant aux injonctions nécessaires pour redresser la barre. Il est urgent de ne rien changer pourvu que soient maintenues les règles d'or d'une économie toujours plus prédatrice du monde vivant. La dernière en date au milieu des pays producteurs aboutirait à une mise en place d'une transition énergétique ...

En vrac, les quelques dispositions induisant un déplacement de curseur comme la loi de « non artificialisation des sols » sont détricotées par des arrangements dérogatoires ou par qui veut sa plateforme logistique pour s'assurer d'une capacité à construire de 50 % de ladite surface.

En vrac, les difficultés des espèces protégées à survivre progressent, le climat se dérègle, les épisodes extrêmes se multiplient, les glaciers fondent ainsi que les calottes des deux pôles.

En vrac, les seuils de non réversibilités sont franchis les uns après les autres.

Ou alors regardons objectivement une version positive et optimiste.

En vrac, les jeunes générations s'emparent des problèmes et surtout se battent pour faire entendre des voix de sobriété heureuse, de circuits courts, de réduction des déchets, de recyclage ou de deuxième vie des objets.

En vrac, les néoruraux, les reconversions promettent une capacité nouvelle à produire une agriculture biologique malgré toutes les difficultés. Je vous invite à aller voir le film de M. et P. LUNEAU « Auprès de ma bouse » c'est attachant, humoristique et formateur.

En vrac, la biodiversité résiste d'elle-même par sa résilience mais aussi sa combativité. Le loup largement présent dans les massifs montagneux de France commence des incursions jusqu'en Bretagne en descendant les vallées de La Loire, de la Seine et autres.

En vrac, l'attention portée à la forêt et à des plantations ou replantations en général se montre plus fermement. Le monde international si je puis dire, commence à penser « décarbonations ».

Et puis, il a Sologne Nature Environnement (SNE) et là je vous laisse plonger dans le positif qui va suivre....

A six mois des élections européennes, les Français sont dans le flou

Alors que les Français seront appelés à voter pour élire leurs députés européens le 9 juin 2024, un véritable sentiment d'éloignement et de déconnexion par rapport à l'Europe prévaut dans l'opinion publique. C'est ce que révèle l'étude « Elections européennes : le grand brouillard » réalisée par le think tank Destin Commun en partenariat avec France Nature Environnement, la Fondation Hippocrène, le Mouvement européen France et le Réseau Action Climat.

Le manque d'informations et le déficit d'incarnation du projet européen sont cités parmi les principales causes de cette déconnexion, et nombreuses sont les personnes qui ignorent la tenue prochaine des

élections européennes. L'enjeu de ces élections est pourtant majeur : les élections européennes conduiront non seulement au renouvellement du Parlement européen, mais aussi à celui de la Commission européenne, qui adoptera un nouveau programme politique pour les 5 prochaines années.

Si l'impact concret de l'Europe dans le domaine environnemental est méconnu des Français, l'échelon européen reste perçu comme nécessaire pour répondre aux enjeux climatiques, qui figurent parmi leurs principales préoccupations. Alors que l'Europe a engagé en 2019, avec le Pacte vert pour l'Europe (Green Deal), des réformes nécessaires pour réduire notre impact sur le climat et préserver les ressources naturelles, la question de la poursuite de ces efforts ou de l'arrêt complet du Green Deal



sera au cœur des élections européennes 2024.

Face à un tel constat, il est urgent de montrer aux Français les bénéfices que l'Europe produit. Pour continuer de vivre demain dans un monde vivable et une société en paix et solidaire, évitons le piège du repli sur soi, votons européen aux élections de juin prochain.

Découvrir les résultats de l'étude : https://fne.asso.fr/system/files/inline-files/Europe-Le_Grand_Brouillard-DestinCommun-Decembre2023.pdf

Lire le communiqué de presse : <https://www.destincommun.fr/que-faisons-nous/elections-europeennes-le-grand-brouillard/>

Publié le 7 décembre 2023

Irrigation et pesticides : quand les pollueurs et les préleveurs refusent de payer



La FNSEA devance le gouvernement en annonçant triomphalement dans la presse un recul politique inadmissible : l'abandon pour l'agro-industrie du relèvement des redevances sur les pesticides et la ressource en eau. Cette réforme, pilier du financement du « plan Eau » présenté par Emmanuel Macron en mars 2023, devait faire contribuer les irrigants agricoles à hauteur de 10 millions d'euros et les utilisateurs de pesticides les plus dangereux pour l'environnement et la santé à hauteur de 37 millions d'euros.

Une hausse des taxes visant à réparer une injustice



Appliquer le principe pollueur-payeur pour une réelle transition agricole

La FNSEA a fait un travail opaque de sabotage au mépris des instances démocratiques : il conduit à exempter une fois de plus le monde agricole de toute transition. Le principe du pollueur-préleveur-payeur, insuffisamment appliqué en France, est une fois de plus piétiné, au détriment de la biodiversité, de la préservation des sols et d'une politique de sobriété en eau et en intrants.

Augmenter les redevances, ça n'est pas punir des coupables, mais encourager les vertueux. Les leçons des stratégies précédentes nous l'indiquent : il faut un choc fiscal significatif pour enclencher rapidement des recherches de meilleures alternatives et des économies de consommation d'eau par la profession agricole.

Renoncer à augmenter la redevance des principaux pollueurs amènerait une fois de plus les ménages et les collectivités à supporter les coûts de traitement de dépollution et du développement sans limite pour le secteur agricole de l'irrigation.

Pour Antoine Gatet, président de France Nature Environnement : "On entend souvent que le frein au développement de l'agriculture biologique serait son prix élevé, mais si on faisait payer réellement à l'agriculture industrielle ce qu'elle coûte à la collectivité en pollution et en mise sous tension de la ressource par ses prélèvements, la bio deviendrait subitement très compétitive ! L'Agriculture française n'est pas condamnée à polluer et assécher".

Publié le 7 décembre 2023

Cette hausse des taxes sur les pesticides et l'eau prélevée est essentielle pour rééquilibrer le financement des Agences de l'eau, établissements publics dont la priorité est la préservation de la ressource en eau. Les Agences de l'Eau s'appuient sur des participations financières de tous les usagers de l'eau, avec un système très inéquitable. Ainsi en matière de prélèvements d'eau, en 2020, les irrigants (58 % de l'eau douce consommée pour 15 % des exploitations) ne contribuaient qu'à hauteur de 31,4 M€ contre 273,9 M€ pour l'eau potable (26 % de l'eau consommée) ! Les déséquilibres en matière de pollution des eaux sont tout aussi prononcés !

Cette réforme est recommandée depuis plusieurs années (voir par exemple ce rapport interministériel de 2022 : <https://agriculture.gouv.fr/evaluation-des-actions-financieres-du-programme-ecophyto> et notre analyse : <https://fne.asso.fr/actualites/don-t-look-up-quand-le-ministre-de-l-agriculture-entere-un-rapport-derangeant-sur-les>), notamment par de nombreux acteurs de l'Eau (Comités de bassin, Comité national de l'eau...).

Engagés pour la nature : une initiative pour valoriser l'engagement des acteurs territoriaux

De multiples acteurs (collectivités, associations, entreprises, citoyennes et citoyens, etc.) portent des actions et initiatives concrètes dans les territoires en faveur de la biodiversité. Plusieurs d'entre elles seront mises en valeur lors des toutes premières «Rencontres Biodiversité & Territoires» organisées à Montpellier les 12 et 13 décembre 2023 et auxquelles France Nature Environnement et plusieurs de ses associations contribuent. Au-delà de cet évènement, l'initiative « Engagés pour la nature » permet de reconnaître et diffuser ces actions et initiatives. Retour sur ce dispositif national et la part qu'y prend France Nature Environnement.

Aux origines du dispositif

Soutenir la mobilisation collective

On le sait : dans la lutte contre l'effondrement de la biodiversité, la mobilisation de chacune et de chacun est fondamentale. Il est donc logique que la stratégie nationale pour la biodiversité ait cherché, dès **sa première édition en 2004**, à coordonner et amplifier les efforts collectifs.

La deuxième édition 2011-2020 va plus loin en mettant en place un dispositif d'adhésion



et d'engagement pour encourager et valoriser la mobilisation des acteurs. Si ce dispositif ne rencontre pas le succès escompté avec seulement une centaine d'engagements (majoritairement de la part d'entreprises et d'associations), il montre néanmoins « une valeur ajoutée significative et pérenne » pour un certain nombre d'engagés, selon **le bilan** réalisé à la demande du ministère de la Transition écologique et de l'Office français de la biodiversité (OFB).

C'est pourquoi, lorsqu'il adopte en juillet 2018 **le plan Biodiversité** pour relancer la deuxième stratégie biodiversité, le Gouvernement souhaite l'accompagner d'un nouveau dispositif d'engagement « dans lequel chaque territoire, chaque élu local, chaque entrepreneur, chaque acteur socio-professionnel est appelé à s'engager ».

Engager tous les acteurs du territoire

La construction collective de ce nouveau dispositif, à laquelle France Nature Environnement prend activement part, aboutit au lancement en **mai 2019** du programme « **Territoires engagés pour la nature** » dédié aux collectivités territoriales, puis en **décembre 2019** du programme « **Entreprises engagées pour la nature** » dédié comme son nom l'indique, aux entreprises.

Le 3^e programme de ce dispositif, dédié aux structures organisées de la société civile, sera lancé en **janvier 2020** sous le nom « **Partenaires engagés pour la nature** ».

Les trois piliers de l'initiative « Engagés pour la nature » sont en place. Ils ont en commun de valoriser les acteurs qui formalisent leur engagement en faveur de la biodiversité au travers d'un plan d'action volontaire et pluriannuel satisfaisant aux 4 critères suivants :

- Être impliquant, cohérent et proportionné ;
- Être mesurable, révisable et inscrit dans une perspective d'amélioration continue ;
- Être impactant et additionnel ;
- Être en lien avec l'action publique pour la biodiversité.

La troisième Stratégie nationale biodiversité 2030, récemment **publiée**, vise à amplifier ces programmes.



Nb de TEN par région

0	1 à 25	26 à 50	51 à 75	76 à 100	101 à 125
---	--------	---------	---------	----------	-----------

4 ans après le lancement, un premier bilan positif

De nombreux territoires engagés avec l'appui des associations

Déjà partenaire historique des **Atlas de la biodiversité communale (ABC)** qui sont souvent le point de départ de l'engagement

des collectivités, France Nature Environnement est évidemment partenaire national du programme « Territoires engagés pour la nature » (TEN) qui se déploie aujourd'hui dans 13 régions hexagonales et ultramarines (à savoir, toutes les régions hexagonales sauf la Corse, ainsi que la Guadeloupe)



grâce à des collectifs régionaux appuyés par des animateurs régionaux (l'Agence régionale de la biodiversité le plus souvent). A novembre 2023, 494 territoires se sont engagés dans ces régions en faveur de la biodiversité depuis mai 2019.

Afin de faire connaître et essaimer le programme TEN, la fédération invite régulièrement ses associations à en parler aux communes ou structures intercommunales de leur territoire de compétence et à les inciter à s'engager.

Début 2022, elle a donc souhaité faire le point sur l'implication de ses associations dans le déploiement régional du programme TEN. Une enquête interne et des échanges avec les animateurs régionaux ont permis de montrer qu'un quart des 225 engagements TEN que nous avons pu analyser impliquent des associations du mouvement.

Les 56 territoires engagés qui impliquent 36 associations affiliées, sont identifiés sur la carte ci-dessous. Sont précisés pour chacun d'eux les associations concernées, le ou les rôles qu'elles tiennent dans le projet et un lien pour en savoir plus sur le projet en question.

Consulter la carte des territoires engagés :
<https://framacarte.org/fr/map/implication-des-associations-federées-a-fne-dans-l-122431#6/49.504/3.362>

Vous trouverez plus de détails sur cette enquête et le(s) rôle(s) que les associations peuvent jouer dans le cadre des engagements TEN dans cette note de synthèse : <https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/Ticket?Key=b293cb98-662f-4a71-8308-8c1189e6e43c>.

Une mobilisation croissante des entreprises



Ce programme se différencie des 2 autres sur 2 points :

- L'entrée dans le programme se fait par signature au plus haut niveau de l'entreprise de la charte du programme et de ses **10 principes** ;

- La reconnaissance « entreprise engagée pour la nature » est délivrée a posteriori selon 3 niveaux (représentés par 1 à 3 étoiles) sur la base d'une **évaluation tous les 2 ans** de la mise en œuvre du plan d'action proposé par l'entreprise. Cette évaluation est validée par 3 relecteurs ou relectrices dont une d'origine associative (des représentants de la fédération et de ses associations ont d'ailleurs déjà contribué).

Depuis décembre 2019, 151 entreprises de diverses tailles et secteurs d'activités de l'Hexagone et de Guadeloupe sont reconnues



« engagées pour la nature ».

Comme pour une collectivité, s'engager dans ce programme est l'occasion pour une entreprise d'analyser précisément son rapport à la biodiversité et d'identifier les leviers qui lui permettent de réduire son empreinte au travers d'actions coordonnées et progressives. C'est également une opportunité pour mobiliser en interne et améliorer ses procédures et pratiques. Ces démarches pourront de plus être valorisées dans les éventuels rapports RSE de l'entreprise, qui ne pourra toutefois **communiquer sur son engagement** qu'une fois celui-ci reconnu.

France Nature Environnement invite donc expressément les acteurs économiques qui souhaitent agir pour la biodiversité à s'engager dans ce programme. La fédération et ses associations peuvent apporter au besoin un regard extérieur sur les actions, formations ou productions envisagées, notamment dans le cadre des comités de parties prenantes mis en place par les entreprises.

Des associations parmi les partenaires engagés

Le dernier et plus jeune des programmes s'attache à embarquer une grande diversité d'acteurs : associations environnementales, culturelles, sportives, d'élus ou d'entreprises, fondations, mouvements de jeunesse, syndicats de salariés, structures d'inclusion sociale, etc. Autant de partenaires qui par leurs actions propres et par les réseaux qu'ils constituent et entretiennent sont des moteurs et relais de l'ambition collective que l'initiative veut organiser.



Parmi les **59 partenaires engagés à ce jour**, l'on compte de nombreuses associations environnementales, dont 5 affiliées à France Nature Environnement.

Si la fédération ne figure pas dans cette liste, elle met en œuvre, en tant que tête de réseau, **la plupart des actions possibles identifiées** par le programme et va même au-delà avec l'animation de l'outil **Sentinelles de la Nature et l'opération Hérisson**.

Maintenant que vous savez tout sur l'initiative Engagés pour la nature, parlez-en autour de vous : votre mairie, votre entreprise, votre syndicat, votre association, etc. Cette initiative est une dynamique à essaimer et vous pouvez nous y aider !

Plus d'informations sur le site de l'OFB : <https://engagespourlanature.ofb.fr/territoires>

FAUNE & FLORE DE SOLOGNE

Synthèse de la nidification des espèces patrimoniales de Sologne en 2023

Grèbe à cou noir : Année moyenne avec 99 à 101

nichées sur 13 sites (contre 60 sur 9 sites en 2022). Les niveaux d'eau ont été bien plus élevés que l'année dernière : 26 à 28 à Chémery (2 sites), 5 à Mur-en-Sologne, 6 à Marcilly-en-Gault (2 sites), 21 à Neung-sur-Beuvron (2 sites), 1 à Vernou-en-Sologne, 22 à Millançay, 1 à Nouan-le-Fuzelier, 16 à Saint-Viâtre (2 sites) et 1 à Pontlevoy.

Grand Cormoran : Effectifs classiques avec 150 nids comptabilisés sur 3 sites (contre 145 nids comptés sur 2 sites en 2022) mais la colonie de Saint-Viâtre n'a pu être comptabilisée : 46 à Marcilly-en-Gault, 99 à Vernou-en-Sologne et 5 à St Romain-sur-Cher.

Spatule blanche : Pas de preuve de nidification.

Butor étoilé : Pas de chanteur ni de reproduction constatée.

Blongios nain : Augmentation importante du nombre de chanteurs avec 8 mâles (pour 5 femelles au moins observées !) à Cerdon-du-Loiret, contre 2 en 2022 (mais la prospection était bien supérieure en 2023). Un autre mâle chanteur était présent à Fontaines-en-Sologne, ce qui fait 9 mâles chanteurs pour 2023, un record !

Grande Aigrette : Aucune preuve de reproduction.

Héron pourpré : Bonne année avec 28 à 32

couples sur 7 sites (contre 20 à 21 nids sur 7 sites en 2022), la colonie principale de l'espèce n'a pas pu être recensée : 4 à Cerdon-du-Loiret, 1 à Neung-sur-Beuvron, 6 à Veilleins, 2 à 3 à Chémery, 14 à 17 à Marcilly-en-Gault (sur 2 sites) et 1 à Mur-de-Sologne.

Bihoreau gris : Année moyenne avec 74 nids

sur 7 sites (contre 52 nids sur 4 sites en 2022) : 20 à Saint-Viâtre, 2 à Neung-sur-Beuvron, 23 à Veilleins, 14 à Fontaine-en-Sologne, 10 à Marcilly-en-Gault, 3 à Chémery et 2 au Controis-en-Sologne.

Aigrette garzette : Année moyenne avec 27 à

28 nids sur 5 sites (contre 27 nids sur 7 sites en 2022) : 1 à Marcilly-en-Gault, 9 à Saint-Viâtre, 1 à Neung-sur-Beuvron, 14 à Veilleins et 2 à 3 à Fontaines-en-Sologne.

Héron garde-bœufs : Effectifs toujours importants avec 188 nids sur 4 sites (contre 180 nids sur 4 sites en 2022) : 5 couples à Saint-Viâtre, 90 à Veilleins, 33 à Fontaine-en-Sologne et 60 à Chémery.

Sarcelle d'été : Bonne année avec 4 couples

installés sur 4 sites (contre 6 couples installés sur 5 sites en 2022) : 1 couple à Chémery, 1 couple à Neung-sur-Beuvron (production de 5 jeunes), 1 à Marcilly-en-Gault et 1 à Saint-Viâtre.

Nette rousse : Bonne année avec 4 couples qui ont produit 2 à 3 nichées (contre 7 couples en 2022) : 4 couples à Pontlevoy.

Balbutard pêcheur : L'espèce continue sa progression avec 25 couples dans le 41.

Pygargue à queue blanche : Découverte d'un nid cette année dans une propriété privée de Sologne du 41. Les deux reproducteurs sont subadultes (dans leur 5ème année) et produisent un jeune à l'envol. C'est le 5ème nid connu en France.

Aigle botté : Année très bonne avec 16 couples

(contre 15 paires connues en 2022) : 10 couples à Chambord, 2 couples en Forêt de Boulogne, 1 à Cheverny (en échec, avec un nid dans un chêne, ce qui est rare), 1 à Billy, 1 en forêt de Grosbois et 1 en forêt de Choussy.

Milan noir : Un minimum de 5 à 8 couples notés

(10 couples en 2022) : 1 à Marcilly-en-Gault, plusieurs à Villeherviers, plusieurs à Soings-en-Sologne (2 sites), 1 à Loreux, 2 à Fontaines-en-Sologne, 1 à Chambord, 1 à Pruniers-en-Sologne et 1 à Fontaines-en-Sologne. L'espèce est encore en progression et de très nombreux couples doivent nous échapper car aucune recherche spécifique n'est menée.

Busard des Roseaux : Enfin 3 couples ont niché



(au moins construction de nid) cette année après le couple de l'année dernière : 1 couple à Pontlevoy, 1 couple à Chémery et 1 couple à Fontaines-en-Sologne (avec probablement production d'au moins un jeune).

Élanion blanc : Un couple à Pontlevoy élève une nichée de 2 jeunes après un premier échec. Un second couple à Maray élève deux jeunes.

Échasse blanche : Pas de nidification cette année.

Mouette rieuse : Mauvaise année avec 846 couples nicheurs sur 13 sites (contre 319 à 321 couples sur 7 sites en 2022, année catastrophique pour l'espèce) : 329 à Chémery (2 sites), 178 à Neung-sur-Beuvron (2 sites), 162 à Saint-Viâtre (3 sites), 12 à Marcilly-en-Gault (2 sites), 105 à Pruniers-en-Sologne, 52 à Veilleins, 7 à Lassay-sur-Croisne et 1 à Fontaines-en-Sologne. L'espèce est en déclin constant depuis plusieurs décennies. Cette année un épisode de grippe aviaire a particulièrement touché les mouettes adultes et jeunes et a impacté fortement le succès de reproduction.

Mouette mélanocéphale : Aucune nidification.

Guifette moustac : Bonne année avec 324 à 482 nids sur 6 sites (contre 236 nids sur 4 sites en 2022) : 60 nids à Mur-de-Sologne, 64 à 114 à Chémery (2 sites), 192 à 300 à Neung-sur-Beuvron (2 sites) et 8 à Nouan-le-Fuzelier. Les abandons de colonie ont été importants comme habituellement et concernent 98 couples.

PHOTOS de FREDERIC PELSY :



Aigrette garzette

Guifette noire : Aucun indice de reproduction.

Sterne pierregarin : Aucun nicheur.

Guépier d'Europe : Bonne année avec 25 à 26 couples (contre 21 à 24 couples en 2022) : 20 à 21 à Sassay (2 sites), 1 au Controis-en-Sologne et 4 à Soings-en-Sologne.

Cisticole des joncs : L'espèce continue sa progression avec un grand bond : 49 chanteurs ont été contactés (contre 29 en 2022) à Vernou-en-Sologne, Billy, Neung-sur-Beuvron, Saint-Viâtre, Soings-en-Sologne, Marcilly-en-Gault, Millançay, Chambord, Romorantin-Lanthenay, Mehers, Courmemin, Dhuizon, Montrieux-en-Sologne, Pontlevoy, Chémery, Controis-en-Sologne, Couddes, Fresnes, Fougères-sur-Bièvre, Thenay et Cormeray.

Bouscarle de Cetti : L'espèce marque un peu le pas avec 42 chanteurs (contre 48 chanteurs répertoriés en 2022) à Fontaines-en-Sologne, Soings-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Chémery, Saint-Viâtre, Marcilly-en-Gault, Chambord, Billy, Millançay, Cerdon, Bauzy, Mur-de-Sologne, Romorantin-Lanthenay et Pruniers-en-Sologne.

Rousserolle turdoïde : Progression de l'espèce avec 6 chanteurs sur le site classique de Cerdon-du-Loiret, contre 3 en 2022 (peut-être due à une meilleure prospection ?).



Grèbe à cou noir

Frédéric Pelsy,

Adhérent de SNE.

Merci à tous les observateurs pour la transmission de leurs données : Christian Gambier (Chambord), Didier Hacquemand (ONF), Mathieu Mabileau (Adhérent de SNE) les agents de l'OFB, Alain Pollet (Loir-et-Cher Nature), Maurice (Adhérent de SNE) et à SNE).



ANIMATION

Le défi déchets est lancé !

Participez à notre défi déchets !

En partenariat avec le SMIEEOM Val de Cher, nous menons sur le territoire un « Défi déchets ». L'objectif est de réduire la quantité de nos déchets au sein de notre foyer ! Pour vous accompagner, nous animons différents ateliers : fabrication de produits ménagers et cosmétiques, cuisine antigaspi, découverte du compost...

Vous avez été nombreux à vous inscrire lors de notre atelier de lancement le 19 novembre avec la fabrication de Beewrap et Furoshiki. Nous vous en remercions !

Vous aussi vous pouvez participer au défi dans le partage et la convivialité !

Pour participer c'est simple : il suffit de nous appeler pour vous inscrire et pour recevoir un kit de démarrage. Dans celui-ci vous trouverez un peson (photo ci-contre) afin de nous envoyer tous les 20 du mois la pesée de vos poubelles par mail.



Vous recevrez également une fois par mois des astuces pour réduire vos déchets et réussir le défi.

C'est lors d'un pique-nique bilan zéro déchet qui se tiendra le 20 avril, que prendra fin le défi pour vérifier si vous avez réussi au fil des mois à réduire le poids de vos poubelles.

Alors, prêt à vous lancer ?

Réduire ses déchets avec des ateliers !

Défi Déchets

19 nov - 13h30
Selles-sur-Cher
Salle du Clé
Le défi est lancé !
Un objectif : Réduire la quantité de ses déchets au sein de son foyer.
Retrouvez l'association Sologne Nature Environnement lors de l'événement Semaine Européenne de la Réduction des Déchets organisé par le SMIEEOM Val de Cher :

- Stand d'Information
- Initiation au Furoshiki (emballages de tissus)
- Initiation au Beewrap (emballages réutilisables)

20 janv - 14h30
Noyers-sur-Cher
Salle polyvalente
Nos produits cosmétiques font-ils bon ménage ?
Atelier de fabrication de produits ménagers et cosmétiques.

28 fév - 14h00
Saint-Georges-sur-Cher
Salle des fêtes
Tout se mange ? Ça suffit le gaspi !
Atelier recettes de cuisine anti-gaspi.

23 mars - 14h30
Sassay - Foyer scolaire
Que mange le composteur ?
Atelier sur le compost.

20 avr - 11h00
Fresnes - Ecolieu La Filerie
Défi relevé ?
Résultats du défi et pique-nique zéro déchet.

Infos & Réservations:
Sologne Nature Environnement
02 54 76 27 18
SMIEEOM : 07 61 47 81 71
Inscriptions conseillées
Ateliers gratuits



Temps forts des animations 2023

Et voilà, les beaux jours sont derrière nous et font aujourd'hui place à un automne doux et pluvieux. Pour dresser comme un bilan, nous voulions partager avec vous les temps forts que l'équipe des animateurs a vécu sur le printemps et l'été.

Nous nous sommes approchés des premiers jours de printemps avec l'animation « La Nuit de la Chouette », fin mars, dans le cadre de notre calendrier de Découverte Nature. Vous avez été très nombreux (plus d'une vingtaine !) à venir à la rencontre de Kelly qui a animé cette soirée. Elle vous a accueilli sur la commune de Méhers et a partagé avec vous une soirée au plus proche de ces rapaces nocturnes.

Les chaudes journées d'été se sont poursuivies par une animation sur les « Landes et Bruyères d'été », animée par Alexandre. Là encore, vous avez été plus d'une dizaine à le rejoindre sur l'Espace Naturel Sensible de Pruniers-en-Sologne afin de découvrir ce milieu remarquable et en pleine renaissance qu'est la lande !

Dans le cadre des Estivales de l'Eau, nous avons proposé de vous faire découvrir les bords de l'étang de Vallas, sur la commune de Nouan-le-Fuzelier. Nous sommes partis découvrir cet étang au cours d'une balade crépusculaire, et évidemment toute la nature qui l'entoure. Encore une animation estivale qui a fait carton plein car Sarah a accueilli plus d'une vingtaine de personnes ; locaux et touristes venus découvrir notre belle Sologne !

Fin août, Alexandre et Sarah ont proposé une « Nuit de la Chauve-souris » dans le cadre des Nuits Européennes de la Chauve-Souris. Nous avons rempli toute une salle pour la projection sur la vie

de la chauve-souris, avec 40 personnes présentes, nous sommes ensuite allés à la découverte de ces mammifères si particuliers sur les chemins de Neung-sur-Beuvron.

Pour terminer la belle saison, Alexandre a animé, début septembre, une sortie sur la sirène de nos rivières, j'ai nommé la Loutre ! De nombreuses personnes sont venues sur les chemins de Thénieux, en bords du Cher, afin d'en apprendre plus sur elle. Son régime alimentaire, son lieu de vie, les empreintes qu'elle laisse derrière elle, la vingtaine de personnes présentes savent maintenant tout ou presque de la Loutre.

Ces animations ne sont qu'un tout petit échantillon de celles que nous avons proposées tout au long du printemps et de l'été. Si nous avons choisi de vous (re)présenter celles-ci, c'est parce que nous avons rencontré énormément de personnes sur ces sorties, et nous vous en remercions. Nos temps forts ont donc été vécus avec vous et le sont tout au long de l'année. Cher.es adhérent.es et participant.es, nous vous remercions d'être toujours aussi nombreux et aussi fidèles à nos sorties. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons de nouveau au cœur de notre Sologne, pour vous faire découvrir ses secrets et ses trésors.

Équipe des animateurs de Sologne Nature Environnement, Alexandre, Kelly et Sarah

Le brame du Cerf Rial Lover !

J'ai participé à un repérage Brame avec Sarah, je tairai le lieu afin de protéger mon ami cervidé. Car Monsieur le Roi de la Forêt est sensible, même hypersensible si je puis dire.

Son talent olfactif est surdéveloppé, les fortes odeurs lui déplaisent, alors messieurs-dames, calmer vos ardeurs avec le parfum et les cigarettes, s'il vous plaît ! Le moindre bruit ou déplacement le perturbe, hé oui, faut rester calme avec ce dernier. Ses réactions, son comportement et sa reproduction pourraient se voir totalement modifiés.

Alors, afin de respecter la vie privée de notre ami « Cerf Rial Lover », voici les recommandations à prendre pour la saison prochaine :

1. Mettre une tenue vestimentaire chaude de marche aux couleurs neutres, foncées et ne faisant pas de bruit 🍂
2. Ne pas porter de parfums, ne pas fumer de cigarettes ou autre élément dégageant une forte odeur 🚭❌
3. Être silencieux et discret pour ne pas les inquiéter 😞
4. Rester sur les chemins pour éviter de les

troubler au maximum 🗣️

5. Écouter sans chercher le contact avec eux tout en restant assez loin des places de brame pour leur quiétude 😊
6. Ne pas emmener de chiens, même tenus en laisse 🐕❌
7. Éviter les lumières, flashes, lampes de poches ou phares de voiture 💡❌

Avec toutes ces précautions, vous serez assurés de vous fondre au maximum avec votre environnement et de ne pas trop déranger la vie intime ces messieurs dames.



Nous avons une question, est-ce que vous aimeriez, vous, être dérangé chez vous par un inconnu, sentant l'eau de Cologne bon marché et la cigarette à plein nez ? Qui plus est, s'il hurlait et se déplaçait dans votre salon en cherchant à tout prix à épier tous vos faits et gestes ? La question aussi bizarre soit-elle se pose réellement...



© Alexandre Roubalay

Alors, pour limiter le dérangement des cerfs, biches, et autres animaux occupant les lieux, des sorties encadrées par des professionnels sont organisées un peu partout sur le territoire lors des périodes de brame. Merci de prendre ce ton humoristique au sérieux et d'y participer autant que possible afin de respecter la nature qui vous entoure.

Vous trouverez un exemple flagrant à éviter au maximum sur cette photo ci-contre.

Clotilde Robert,

Chargée de communication & graphiste.



Vannerie © SNE



Nature Crépusculaire © SNE



Loutre es-tu là ? © SNE



VIE DE L' ASSOCIATION

Jardinons pour sauver la Biodiversité !

Un constat alarmant

Le constat est alarmant pour la biodiversité mondiale sur notre planète. Les scientifiques estiment que chaque année, la disparition d'espèces est de 100 à 1 000 fois supérieure au taux naturel d'extinction. Comme vous le savez certainement, ce phénomène, parfois décrit comme une sixième extinction, est principalement dû aux activités humaines, à l'agriculture intensive et à l'artificialisation des terres.



Le potentiel des jardins privés !

Il y aurait en France, d'après les experts de la Société Nationale d'Horticulture, environ 17 à 20 millions de jardiniers amateurs, 1 million de jardins privés pour une superficie totale d'environ 1,2 millions d'hectares, soit 2% de la superficie totale du territoire.

D'après le journal le Monde, 50 % des maisons disposeraient d'un jardin de 600 m².

Cela peut sembler dérisoire mais en définitif, cela représente une superficie égale à celle des réserves naturelles terrestres de France métropolitaine. Aussi, imaginez que ces 2 %, qu'ils soient jardins d'agrément ou potagers, soient consacrés aussi à la biodiversité !

Ces jardins privés ont donc un énorme potentiel pour contribuer à la préservation de la faune et de la flore et c'est vous qui en êtes les seuls gestionnaires.

Créer des aménagements favorables à la biodiversité dans un jardin d'agrément ou dans un potager, c'est du gagnant-gagnant. Elle vous le rendra au centuple ! Car votre jardin d'agrément sera vivant et votre potager retrouvera un équilibre proies/prédateurs sans pesticides, sans biocides.

Nous pouvons individuellement contribuer à la préservation de notre précieuse nature. En adoptant des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, nous avons l'opportunité

de soutenir la faune locale et de contribuer à la préservation des espèces.

Notre appel

Nous n'avons pas besoin d'être engagé dans un quelconque parti politique pour agir. Nous, membres de Sologne Nature Environnement, avons tous le pouvoir, individuellement, à notre niveau, chaque jour, de coconstruire un avenir meilleur pour la planète et pour notre environnement !

Face à l'énormité du défi que constituent les enjeux liés au réchauffement climatique, nous avons là, la possibilité d'agir concrètement, avec un réel impact sur notre environnement immédiat.

Faites de votre jardin, en toute liberté et à votre rythme, une action militante en faveur du vivant et de la biodiversité !

Notre engagement

Si vous souhaitez faire de votre jardin un lieu de biodiversité, contactez-nous. À votre demande, nos écologues et naturalistes « éclairés » pourront venir expertiser votre futur espace « Biodiversité », établir un diagnostic, et vous proposer des actions que vous pourrez mettre en œuvre à loisir, à votre entière discrétion. En échange, vous partagerez les résultats de vos expérimentations avec les autres membres de l'association engagés comme vous en faveur de la biodiversité, selon des modalités et un calendrier que nous définirons ensemble.

Créons ensemble un espace d'échange et de convivialité autour de nos jardins pour améliorer nos espaces de vie et préserver ceux des futures générations.



Si vous êtes déjà dans une telle démarche, merci de nous rejoindre afin de partager votre vécu.

Maurice Sempé,

Adhérent pour la Commission Biodiversité.



Le concours photo du Salon de l'automne !

La Fête de l'automne et du champignon 2023, dont le thème évocateur était « l'automne nourricier », a, cette année encore, été une belle réussite : 505 visiteurs, 12 classes participantes pour les trois concours scolaires, 6 photos pour le concours photo... et de belles rencontres !

S'il n'y avait qu'un gagnant pour chaque concours scolaire, toutes les classes participantes ont présenté une œuvre qui force le respect. Je n'ai pas eu l'opportunité d'interviewer des élèves ou leurs enseignantes, c'est dommage. Mais j'ai pu recueillir pour vous les propos de Philippe Debré, le vainqueur du concours photo.

Les prémices d'une passion

Philippe a débuté la photographie jeune. Il réalisait des photos sportives (tennis), de ses voyages ou de sa famille. « En 2016, j'ai eu besoin de me connecter avec la nature pour me ressourcer. », explique-t-il. Alors tout naturellement, s'il a photographié des paysages, des cimetières de bateaux, des phares... son objectif s'est aussi tourné vers la photo animalière. Il avoue être particulièrement attiré par les oiseaux, dont « les espèces sont nombreuses et diversifiées ».

De la passion à la création

Désireux de partager le beau, Philippe a publié ses photos de nature sur Facebook. Angélique, une poétesse de talent, lui a alors proposé d'écrire des poèmes sur certaines photos qui lui plaisaient. Il a accepté, car « les textes d'Angélique [le] touchent et subliment [ses] photos ». En 2018, ils ont fait une première exposition à Salbris, où ils résident, à l'office du tourisme, pendant un mois : les photos de Philippe, les poèmes d'Angélique en miroir. Sollicités par diverses personnes, ils ont ensuite exposé dans plusieurs lieux. Au cours de l'été 2021, une rencontre

fait naître le projet d'éditer un recueil, les poèmes s'imprimant sur des calques en superposition sur les photos. En novembre 2022, ils se lancent dans l'aventure et font imprimer, à 400 exemplaires, un superbe livre intitulé L'œil et la plume en Art'monie. « Amour maternel automnal »



C'est seulement quelques jours avant qu'il ne prenne connaissance du concours que Philippe a pris la photo qu'il a intitulée « Amour maternel automnal », qui l'a propulsé à la première place. Si la photo est magnifique, je parie que le texte dont il l'a accompagnée n'est pas étranger à son succès : « Quoi de plus beau qu'une mère qui nourrit et protège son petit dans son environnement naturel... Mais cette photo questionne quand on sait qu'elle a été prise en automne. Derrière la beauté de ce moment, planent les effets du réchauffement climatique. »

Rosine Biguet,
Secrétaire & administratrice.

Le pôle vie associative de SNE a vécu de réels temps forts cette année et tout ça c'est grâce à vous !

Nous avons participé à 13 événements ensemble au nom de Sologne Nature Environnement sur l'année 2023. Les événements sont l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'association, deux salons du tourisme dont un à Salbris et l'autre sur Blois, un marché aux fleurs à Selles-Saint-Denis, le Printemps de la Photographie à Romorantin-Lanthenay et Mer'Veilles Nature à Mer, deux forums des assos (Saint-Aignan et Romorantin-Lanthenay), un marché paysan à Nouan-le-Fuzelier et un Bal Paysan à Chailles, la Fête de l'Automne à Yvoy-le-Marron ainsi que notre traditionnelle fête de l'automne et du champignon à Romorantin-Lanthenay.





Bals Paysans à Chailles © SNE

Si nous nous tournons vers les réseaux sociaux, notre communauté a également grimpé que ce soit sur Facebook ou Instagram, nous avons gagné 236 followers sur Facebook et 173 sur Instagram. Ce qui représente une communauté de 8 448 followers sur Facebook et 1 516 sur Instagram. Sologne nature Environnement vit des jours meilleurs et tout cela, c'est simplement et uniquement grâce à vous. Alors merci et vivement la saison 2024 !

Clotilde Robert,
Chargée de communication & graphiste

Nous avons partagé des moments de complicité simples et uniques, nous avons appris à nous connaître et à renforcer ce lien qui nous unit tous : le partage !

De nouvelles dates pointent le bout de leur nez pour 2024, c'est le moment de vous manifester auprès de moi pour y participer...

Grâce à vous nous sommes passés de 61 adhésions en février 2023 à 228 adhésions à ce jour, cela représente 345 adhérents au total ! Chaque mois, quelques personnes rejoignent l'aventure à SNE pour découvrir nos actions de sensibilisation et d'éducation à la nature.



Sologne Nature Environnement fête ses 40 ans !

Sologne Nature Environnement à bientôt 40 ans, exactement le 23 février 2024 (date à laquelle vous serez tous prochainement conviés...), 40 ans d'existence et de protection, de sensibilisation et d'éducation à la nature ! Que c'est magnifique cet engagement envers la nature et l'environnement.



Pour rendre ce moment encore plus beau, nous avons besoin de bénévoles qui seraient prêts à prendre des responsabilités pour nous aider à organiser ces 40 ans comme il se doit... L'année 2024 sera très spéciale et riche en émotions et pour la rendre inoubliable nous avons besoin de vous.

40 surprises ou presque vous attendent que ce soit des animations nature, des anecdotes, des moments conviviaux, des ateliers, des sorties naturalistes, des discours, des photographies, etc... Nous avons 40 ans qu'une seule fois dans une vie et c'est grâce à vous si nous étudions, nous sensibilisons et nous impliquons tous les publics et acteurs sur la Sologne, sa faune et sa flore.

Alors si vous êtes désireux de rendre unique, les 40 années d'actions de votre association chérie en faveur de la Sologne, écrivez sans plus attendre à Clotilde (clotilde.robert@sologne-nature.org) pour faire partie de l'organisation !

Nous avons 40 tonnes d'idées à mettre en œuvre pour ce si bel anniversaire, les réaliser avec vous serait encore plus beau.

Clotilde Robert,
Chargée de communication & graphiste.



Rebonjour Lucie !



Me voilà de retour à SNE !

Après avoir effectué ma mission Parc Floral, je suis ravie de poursuivre mon aventure auprès de Sologne Nature Environnement. J'ai retrouvé cette équipe chaleureuse, pleine de vie et de projets !

Je reprends pour quelques mois les missions de Kelly (en congé maternité) en menant notamment les défis citoyens : déchets et alimentation.

Depuis mon retour, je profite davantage de la Sologne. Ses paysages, sa faune et sa flore en font sa beauté, mais c'est aussi vous qui faites partie de l'association.

J'ai hâte de vous rencontrer et de partager ma passion pour l'environnement à vos côtés !

À bientôt.

Lucie Loiseau,
Educatrice à l'environnement.

Une animatrice en devenir !

Je m'appelle Laëtitia, qui signifie joie en latin. Je suis âgée de 43 ans et je suis maman de 2 garçons de 15 et 9 ans.

Après des études en Ressources Humaines et plus de 15 ans dans l'insertion et la formation professionnelle, c'est un besoin de remettre ma vie professionnelle en perspective et avoir du sens dans mon travail qui m'a donné envie de changer de voie professionnelle.

Le déclic : une rencontre en juin 2022 au Parc Floral d'Orléans avec Marion, Animatrice nature à SNE. J'ai alors découvert ce si beau métier qui allie mon envie de transmettre, mon besoin d'être au contact de la nature et de me sentir utile.

La protection de la faune et la flore ainsi que la sensibilisation aux enjeux liés à l'environnement et au développement durable sont des sujets importants pour moi. Je souhaite être sur le terrain au cœur de l'action pour informer et sensibiliser les différents publics.

J'ai intégré la formation BPJEPS, spécialité « Animateur », mention « EEDD » dispensée par Graine Centre-Val de Loire le 4 octobre. Ensuite, je suis arrivée à Sologne Nature Environnement au pôle Animation le 9 octobre pour démarrer mon alternance avec ma casquette d'Animatrice nature stagiaire. Je suis très heureuse !



Laëtitia Vander Veecken,
Animatrice en alternance.

Merci chère Clara !



Après 8 mois passés aux côtés de SNE, la fin de mon volontariat de service civique est arrivée, et le temps est malheureusement venu de nous quitter...

Votre magnifique région qu'est la Sologne m'a permis de découvrir de formidables espèces, comme la Cistude d'Europe, pour laquelle j'ai participé, aux côtés d'Angélique, au suivi de sa reproduction et notamment de l'émergence des petits Cistudons ! Eva m'a quant à elle permis d'accroître mes compétences et connaissances naturalistes en ornithologie et entomologie,

principalement sur les Rhopalocères (papillons de jour) et les Odonates (libellules). J'ai également eu plaisir à découvrir et à participer aux études sur les Chiroptères, taxon que je ne connaissais que très peu. Bref, la liste est longue... Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe et vous-mêmes, adhérents et bénévoles, (dont j'ai été ravie de faire la connaissance d'un certain nombre d'entre vous lors des activités des groupes naturalistes et des sorties de gîte Chiros !) pour avoir fait de ce volontariat une expérience très riche et passionnante !

Suite à ce service civique j'espère



trouver un poste dans l'environnement ou en agroenvironnement, afin de poursuivre mon engagement au service de la protection de la biodiversité et des espaces naturels! Je vous souhaite également à tous une très bonne continuation dans

vos activités associatives aux côtés de l'équipe SNE !

Clara Ferron,

Ancienne Volontaire en Service Civique au pôle études

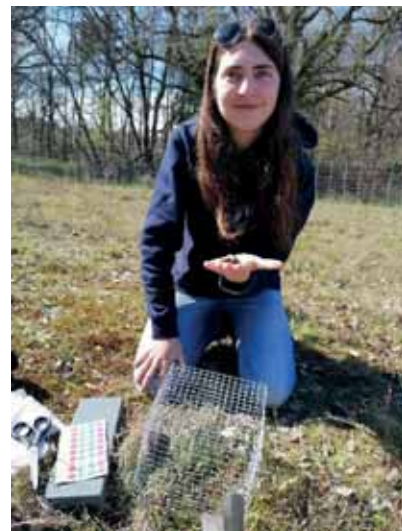
Jamais 2 sans 3 ?

En novembre 2022, j'ai quitté SNE après avoir passée une superbe saison en tant que service civique. A travers cette expérience, j'ai pu découvrir la Sologne et ses richesses (biodiversité, patrimoine...).

En mars 2023, je suis revenue en Sologne pour un poste de Chargée d'étude. J'étais très heureuse de retrouver cette chouette équipe, pleine de motivation. Encore une fois, cette saison est passée très vite, pas le temps de s'ennuyer, entre les inventaires botaniques, les relevés de piège-photos pour étudier la Loutre d'Europe ou les nuits acoustiques pour inventorier les chauves-souris. Vous l'avez bien compris, cette expérience fut très riche. Je ne remerciais jamais assez l'ensemble des salarié(e)s et des adhérents de m'avoir accordé ces quelques mois à leurs côtés. Merci beaucoup !

Pauline Ledu,

Ancienne Volontaire en Service civique au pôle études et CDD.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine !

Ce que l'on souhaite pour 2024 c'est de continuer de protéger et de défendre la faune et la flore de Sologne avec vous !

Au nom de l'équipe, tout ce que l'on souhaite, c'est de continuer à sensibiliser à vos côtés pour SNE encore plus et encore mieux. On veut enfin trouver des lézards des souches et continuer de protéger tout ce qui vole ! On veut toujours plus de Loutre et de Cistudes mais ce qu'on veut par-dessus tout c'est de continuer de se sentir bien à SNE !

On vous souhaite tout le meilleur du monde à vous et à Sologne Nature Environnement !

Participation aux réunions

15/05/2023 : Réunion CA en visioconférence
02/06/2023 : Assemblée du Groupe Chiroptères Centre Val de Loire en visioconférence.
05/06/2023 : conférence Sentinelles de la nature avec Arnaud, FNE CVL en visioconférence.
06/06/2023 : commission positionnement.
08/06/2023 : Conseil départemental à Blois (41).
15/06/2023 : Réunion CA et RDV à la sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay (41).
20/06/2023 : commission biodiversité.
21/06/2023 : COPIL ObsNat.
26/06/23 : réunion CDESI à Blois au conseil départemental sur l'inscription au PDESI de parcours pédestre et cyclable sur le domaine de Chambord (41).
29/06/2023 : CODERST à Blois (41).
01/07/2023 : FNE CVL à Orléans (45).
07/07/2023 : FNE CVL à Orléans (45).
30/08/2023 : Saint-Aignan au Zoo de Beauval (41).
07/09/2023 : Préfecture de Blois (41).
09/09/2023 : Forum des associations de Romorantin-Lanthenay (41).
21/09/2023 : Réunion Direction FNE CVL.
03/10/2023 : Réunion du Schéma départemental des ENS du Loir-et-Cher - actions à mettre en place à Blois (41), au Conseil Départemental du Loir-et-Cher.

05/10/2023 : Convention de Laëtitia au Grand Liot (41).
12/10/2023 : Journée "Étangs et Biodiversité" organisée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Présentation des espèces patrimoniales d'oiseaux en Sologne
17/10/2023 : Groupe Technique Bati et Biodiversité.
18/10/2023 : COPIL ObsNat.
19/10/2023 : CODERST à Blois (41).
23/10/2023 : Médiation avec Marie-Alix Jayet à Orcay (18).
02/11/2023 : CODERST à Blois (41).
15/11/2023 : Réunion National du Groupe Loutre de la SFPEM.
17/11/2023 : Réunion DDT à Blois (41).
15/11/2023 : Réunion du Comité de pilotage du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur - Projet de réintroduction du Balbuzard pêcheur sur le littoral sud France, à la DREAL à Orléans (45).
23/11/2023 : Réunion du pôle faune de l'Observatoire régional de la Biodiversité de la région Centre-Val de Loire.
08/11/2023 : Réunion du Comité de pilotage du Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour, à la DREAL à Orléans (45).
13/12/2023 : COPIL PRA Chiroptère.
14/12/2023 : CODERST à Blois (41).

SOLOGNE NATURE INFO

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef :
Clotilde Robert

Conception et mise en page :
Clotilde Robert

Comité de rédaction :
Clotilde Robert et Etienne Verschueren

AUTEURS

Etienne Verschueren, Frédéric Pelsy, Maurice Sempé, Sarah Bricard, Clotilde Robert, Rosine Biguet, Pauline Ledu, Clara Ferron, Lucie Loiseau, Laëtita Vander Veecken...

**Merc à Laurence pour la correction de cette lettre
et à tous les auteurs pour leurs articles !**

**Les articles du Sologne
Nature Infos n'engagent
que leurs auteurs !**

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

Parc de Beauvais
23 Route de Selles sur Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18
Mail : info@sologne-nature.org
Site : www.sologne-nature.org

Retrouvez-nous sur les réseaux



C'est simple, il te suffit de scanner l'un des deux QRcode à l'aide d'une application pour accéder directement à notre page Facebook ou notre profil Instagram !

